



RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES

IX^e RÉUNION ANNUELLE
Mar del Plata, Argentine, 16 novembre 2010

RÉSOLUTION

L'AUTONOMISATION POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE DES FEMMES

RAPPELANT que l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que la reconnaissance et le respect des droits des femmes sont des conditions indispensables à la consolidation de la démocratie dans les Amériques;

S'APPUYANT sur les principes de la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*, entrée en vigueur le 3 septembre 1981 et ratifiée par tous les États des Amériques ;

CONSTATANT que la promotion de l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes constitue le troisième Objectif du millénaire pour le développement;

CONSIDÉRANT que les trois indicateurs choisis par les États membres des Nations Unies pour mesurer l'avancement du troisième objectif du millénaire témoignent d'une volonté d'appuyer les femmes dans leurs processus d'autonomisation à trois niveaux prioritaires, soit l'éducation, l'emploi et la participation politique;

SACHANT que l'égalité des droits entre les femmes et les hommes implique nécessairement une égalité réelle et effective dans la vie quotidienne et qu'il existe encore de nombreux freins à l'exercice d'une autonomie pleine et entière;

CONNAISSANT la forte disparité des salaires pour un travail égal, la discrimination dans les politiques d'accès, de permanence et de rémunération des entreprises ainsi que la distribution déséquilibrée du travail rémunéré et non-rémunéré entre les femmes et les hommes et la double, voire triple charge journée de travail à la quelle sont soumises beaucoup de femmes dans le monde, au détriment de leur qualité de vie;

CONSTATANT la surexposition des femmes aux risques économiques et sociaux, notamment la précarité à laquelle elles sont soumises en temps de crise, quand de manière générale, les politiques pour l'égalité des genres souffrent d'importantes coupures budgétaires;

RAPPELANT l'effet largement reconnu et positif de l'éducation et du travail des femmes dans la lutte pour la diminution de la pauvreté;

CONSIDÉRANT la très faible représentation féminine au sein des conseils d'administration des grandes entreprises, malgré l'augmentation de la participation des femmes à la vie économique dans les Amériques au cours des dernières décennies;

S'INQUIÉTANT des nombreux obstacles culturels, politiques et quotidiens qui limitent encore l'accès des femmes au marché du travail en général et aux postes de responsabilité en particulier;

CONSIDÉRANT l'injuste corrélation existant entre le niveau de participation des femmes à la vie économique et sociale et le taux de participation des femmes à la vie politique;

RÉAFFIRMANT l'importance du rôle que doivent jouer les femmes parlementaires dans la recherche de mécanismes pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes;

SALUANT les progrès constatés en matière de participation politique des femmes dans les Amériques, dont le taux moyen régional de femmes dans les parlements nationaux est de 22%, alors que la moyenne mondiale se situe à 19%;

REGRETTANT toutefois le niveau encore faible de participation des femmes à la vie politique sur le continent américain aussi bien au niveau exécutif que législatif puisque pour que la vie politique soit juste et démocratique, les femmes doivent participer de manière égalitaire à toutes les décisions;

CONSIDÉRANT le chemin encore long à parcourir en matière d'évolution des mentalités afin d'arriver à un partage égalitaire des mandats politiques entre les sexes.

Nous, membres du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, réunies à Mar del Plata, en Argentine, le 16 novembre 2010 :

Nous engageons à déployer les efforts nécessaires pour que l'autonomisation politique et économique des femmes soit considérée comme un enjeu transversal et structurel dans les cadres législatifs de nos États respectifs;

Nous engageons à faire en sorte que l'égalité des chances et l'égalité de conditions entre les hommes et les femmes soit traduite dans des lois tenant compte des enjeux sexospécifiques, garantissant entre autres l'harmonisation des responsabilités familiales et professionnelles;

Recommandons que le taux important de travail informel des femmes, la précarité dans l'accès à un emploi convenable et la surexposition des femmes aux risques économiques et sociaux en temps de crise soient mieux pris en compte dans les statistiques nationales ainsi que dans la conception et la mise en œuvre des programmes et des politiques socioéconomiques;

Considérons que l'amélioration des conditions économiques et sociales des femmes, tant en matière d'accès à l'éducation, d'accession à un travail convenable et d'égalité des salaires, doit être comprise comme une condition inhérente à l'augmentation de leur rôle en matière politique;

Continuerons à travailler, de manière individuelle et collective, afin d'atteindre une masse critique de femmes occupant des postes de responsabilité autant au niveau politique qu'économique;

Encourageons aux gouvernements de nos États respectifs à mettre en place des programmes publics destinés aux femmes afin de développer leur leadership, leurs habilités de gestion et leurs stratégies de communication, entre autres;

Poursuivrons l'étude de l'autonomisation des femmes dans la vie économique, sociale et politique dans les années à venir, notamment en favorisant le partage des meilleurs pratiques et en avançant des pistes d'action permettant d'encourager ladite autonomisation.